

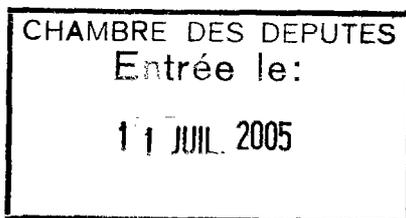


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État
La Secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation

Luxembourg, le 8 juillet 2005

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg



Personne en charge du dossier:
Nicole Sontag-Hirsch
☎ 478 - 2952

Réf.: 2004 - 2005 / 470 - 02

Objet: Réponse à la question parlementaire n° 470 du 9 juin 2005
de Monsieur le Député Patrick Santer.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe **la réponse de Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** à la question parlementaire sous objet, concernant la numérisation des livres sur support informatique à la Bibliothèque Nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Secrétaire d'Etat aux Relations
avec le Parlement

Octavie Modert



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Luxembourg, le 4 juillet 2005

*Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
à
Madame la Secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement*

Concerne: Question parlementaire No 470 du 9 juin 2005
de Monsieur le Député Patrick Santer

Madame la Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe ma réponse à la question parlementaire No 470 du 9 juin 2005 de Monsieur le Député Patrick Santer concernant la numérisation des livres sur support informatique à la Bibliothèque Nationale.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de mes sentiments distingués.

*François Biltgen
Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,*

Adresse postale: L-2912 Luxembourg 20 Montée de la Pétrusse
Téléphone: +352 478 6606 Téléfax: +352 40 24 27

**Réponse à la question parlementaire n° 470
de Monsieur le Député Patrick Santer**

Grâce au programme e-Luxembourg, la Bibliothèque nationale de Luxembourg a pu lancer un programme de numérisation ciblée de ses fonds patrimoniaux. 23.000 pages numérisées sont dès maintenant accessibles en ligne via le site www.bnl.lu. 57.000 pages sont en cours de traitement et seront mises en ligne en 2005. Ce programme sera poursuivi au cours des années à venir. Pour des raisons de conservation du patrimoine, il s'attachera prioritairement, mais non exclusivement, à la numérisation de la presse luxembourgeoise. Il ira de pair avec un programme de restauration et de désacidification de cette source d'information de toute première importance pour ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire de notre pays sous toutes ces formes. Ce projet s'inspire de programmes analogues que d'autres bibliothèques nationales européennes sont en train de réaliser.

La BnL a signé, en avril dernier, avec 18 autres bibliothèques nationales d'Europe, le manifeste lancé à l'initiative du Président de la Bibliothèque nationale de France pour « appuyer une initiative commune des dirigeants d'Europe visant à une numérisation large et organisée des œuvres appartenant au patrimoine de notre continent » et pour appeler l'Union européenne à organiser la concertation des ambitions nationales et à « développer un programme énergique de recherche dans le domaine des techniques qui serviront ce dessin ». La British Library, la bibliothèque nationale du Royaume Uni, a apporté son soutien explicite à cette initiative, sans pour autant signer la motion.

Le Président de la République française, le Président de la République de Pologne, le Chancelier, de la République fédérale d'Allemagne, le Président du Conseil italien, le Président du Gouvernement espagnol et le Premier Ministre de la République de Hongrie se sont fait l'écho de cette initiative en demandant le 28 avril 2005 à l'Union européenne de « fournir le cadre d'une concertation entre les institutions concernées et d'apporter sa contribution à la solution des problèmes à surmonter ».

Cette proposition a été accueillie favorablement par le Président en exercice de l'Union, le Premier Ministre Jean-Claude Juncker, et par le Président de la Commission, José-Manuel Barroso, lors des Rencontres pour l'Europe de la Culture, les 2 et 3 mai 2005 à Paris.

La Bibliothèque nationale de Luxembourg compte participer activement à ce projet de création d'une bibliothèque virtuelle européenne qui bénéficie de l'appui du Gouvernement luxembourgeois.